



LILLE GRAND PALAIS  
20, 21 & 22 JUIN 2023



# JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION



### Eco-mobilier devient Ecomaison, le seul éco-organisme pour toute la maison

#### ► Un éco-organisme agréé par l'Etat

- Société privée à but non lucratif
- Financée par l'éco-participation et la revente des matières premières secondaires

#### Notre Mission

Collecter et valoriser les objets et matériaux de la maison usagés pour leur offrir une deuxième vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie

#### Nos secteurs d'activités



Matériaux



Bricolage



Jardin



Ameublement



Literie



Jouets



Textile/déco



# Vous faciliter la mise en place de la REP



- Devenir l'éco-organisme de la maison
  - Offrir un **guichet unique pour les matériaux et produits de la maison** aux entreprises
- Simplifier la mise en œuvre de la REP
  - Proposer un **barème simple et des outils adaptés** pour faciliter la mise en place de l'éco-participation
- Proposer un maillage efficient
  - Organiser des **points de collecte sans frais partout en France** pour les déchets triés des **artisans et des particuliers**
- Recycler et produire en France
  - Contribuer au **développement local de l'industrie du recyclage** et de la valorisation énergétique

### 1. Matériaux primaires de construction



### 2. Voirie, réseaux divers



### 3. Structure, maçonnerie, gros œuvre, charpente



### 4. Couverture, étanchéité



### 5. Menuiserie



### 6. Isolation



### 7. Cloisonnement, plafonds



### 8. Façades



### 9. Revêtements des sols, murs et plafonds



### 10. Quincaillerie



### 11. Peinture, droguerie, colles et traitements\*\*



### 12. Équipements sanitaires SDB, cuisine et WC (hors meubles)



### 13. Électricité



### 14. Chauffage



### 15. Jardin



 [Plus d'infos](#)

Les produits et matériaux du bâtiment peuvent être à la frontière d'autres filières. C'est par exemple le cas des peintures (comprises dans la filière DDS – déchets diffus spécifiques), ou des abris de jardin (filière ABJ - Bricolage Jardin). Un catalogue complet multi filière vous est remis avant l'adhésion pour vous simplifier la bonne affectation de vos produits.

#### Produits exclus, notamment :

- **Terres excavées**, y compris celles participant à l'aménagement de la parcelle et pour certaines en toiture-terrasse végétalisée : les déchets correspondants aux codes listés à la section 1 de l'Annexe I, selon la liste unique des déchets visée à l'article R. 541-7 du code de l'environnement
- **Produits et matériels liés à l'installation des chantiers**, dont l'usage est provisoire
- **Piscinettes** (norme NF EN 16927)
- Au sein d'une **installation industrielle fixe** : la charpente qui tient le process, escaliers, plateformes, garde-corps, et les systèmes d'évacuation
- **Produits exclusivement destinés aux Travaux Publics**



## La mise en marché

## A quoi sert l'éco-participation ?



## Qui est metteur sur le marché ?

### ► Les fournisseurs ou vendeurs de matériaux en France

- Fournisseurs
- Négoces
- Distribution pro et grands publics

### ► Les importateurs

- Négoces
- Distribution pro et grands publics
- Artisans et entreprises du bâtiment

### ► Les artisans et les entreprises pour les produits qu'ils fabriquent et posent

- Portes, fenêtres, portails
- Escaliers, garde-corps...

Pour les **produits finis, les matériaux peuvent avoir contribué à l'achat :**

- Bois / alu / acier / PVC...
- (cas particulier : *l'éco-participation du verre n'est pas facturée à la première mise en marché*)

Quand l'éco-participation n'a pas été payé sur les matériaux, c'est **l'entreprise qui met en œuvre ces matériaux qui paye l'éco-participation.**

## Quand l'artisan est-il le metteur sur le marché ?

### Cas n° 1

**Tous** les composants sont  
hors éco-participation

Vous avez la possibilité  
d'appliquer l'éco-  
participation sur le produit



### Cas n° 2

**Certains** composants  
seulement sont hors éco-  
participation

Vous devez déclarer la mise  
en marché des matériaux  
qui ont été achetés hors  
éco-participation



## Comment appliquer l'éco-participation ?

### ► Quand vous êtes metteur sur le marché (n°1)

- Tous les composants sont hors éco-participation :
  - vous êtes metteur sur le marché du « produit fini »
  - Vous avez la possibilité d'appliquer l'éco-participation sur le produit

Menuiseries extérieures	Tarifs € HT par unité de vente selon la taille des menuiseries		
	Fenêtre <= 1,5m <sup>2</sup>	1,5m <sup>2</sup> < Fenêtre < 3,5m <sup>2</sup>	Fenêtre >= 3,5m <sup>2</sup>
Fenêtre et porte-fenêtre (cadre en métal)	0,20 €	0,35 €	0,60 €
Fenêtre et porte-fenêtre (cadre en bois et dérivés de bois)	0,20 €	0,35 €	0,60 €
Fenêtre et porte-fenêtre en plastiques (monorésine)	0,20 €	0,35 €	0,60 €
Fenêtre et porte-fenêtre (Assemblage de 3 matériaux ou plus sans un matériau à plus de 50 %)	0,20 €	0,50 €	0,60 €
Volet battant (métal à plus de 90%)	0,01 €	0,02 €	0,03 €
Volet battant (bois et dérivés de bois à plus de 90%)	0,10 €	0,15 €	0,20 €
Volet battant en plastiques (monorésine à plus de 90%)	0,09 €	0,14 €	0,18 €
Volet battant en plastiques (assemblage de plus de 3 matériaux et matériaux non spécifiés)	0,27 €	0,35 €	0,60 €
Volet roulant	0,03 €	0,05 €	0,06 €

### ► Quand vous êtes partiellement metteur sur le marché (cas n°2)

- certains composants seulement sont hors éco-participation :
  - Vous devez déclarer la mise en marché des matériaux qui ont été achetés hors éco-participation

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m <sup>2</sup> ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits <small>Selon le décret des produits concernés par l'écopart en ligne Décret n° 2017-1073 et l'arrêté</small>	♀ € HT / Kg	€ HT / m <sup>2</sup>	Selon les produits tarifs disponibles en		
				m <sup>2</sup>	ml	U
1. Métal <sup>(1)</sup> 📁 catégorie A du décret	Métal > 90%	0,000 €		☑	☑	☑
	Assemblage avec métal > 50% et autres matériaux	0,001 €				☑
2. Bois et dérivés de bois <sup>(2)</sup> 📁 catégorie B du décret	Mosaï et assemblés > 90%	0,008 €	4,00 €	☑	☑	☑
	Panneaux de particules ou OSB > 90%	0,008 €	5,00 €	☑	☑	
	Dérivés de bois > 90%	0,008 €	5,84 €	☑	☑	☑
	Assemblage de bois, dérivés de bois à plus de 50% avec d'autres matériaux ou bois composite (hors verre)	0,009 €	-	☑		☑

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m <sup>2</sup> ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits <small>Selon le décret des produits concernés par l'écopart en ligne Décret n° 2017-1073 et l'arrêté</small>	♀ € HT / Kg	Selon les produits tarifs disponibles en		
			m <sup>2</sup>	ml	U
5. Plastique, matériaux et fibres synthétiques <sup>(3)</sup> 📁 catégorie F du décret	Plastiques monomériques > 90%	0,009 €	☑	☑	☑
	Plastiques ou autres matériaux synthétiques > 50%	0,030 €			☑
	Caoutchouc synthétique > 90%	0,009 €	☑		
	Assemblage caoutchouc synthétique > 50% avec d'autres matériaux	0,030 €			
	Matériaux ou fibres synthétiques > 90%	0,030 €	☑		
	Assemblage matériaux ou fibres synthétiques > 50% avec d'autres matériaux	0,030 €	☑		☑

Tarifs en € HT / kg ou € HT / m <sup>2</sup> ou autres unités fonctionnelles	Toutes catégories de produits <small>Selon le décret des produits concernés par l'écopart en ligne Décret n° 2017-1073 et l'arrêté</small>	♀ € HT / Kg	Selon les produits tarifs disponibles en		
			m <sup>2</sup>	ml	U
6. Verre et porcelaines vitrées <sup>(4)</sup> 📁 catégorie D du décret	Verre > 90%	0,009 €	☑		☑
	Assemblage verre à plus de 50% avec métal	0,009 €			☑
	Assemblage verre à plus de 50% avec inox	0,009 €			☑
	Assemblage verre à plus de 50% avec bois et dérivés de bois	0,009 €			☑
	Assemblage verre à plus de 50% avec plastique	0,009 €			☑
	Miroir > 90%	0,030 €			



### ► Calcul du CA mis en marché proportionnel aux achats hors éco- participation

- Achats de matériaux : 800 K€ dont 160K€ sans éco-participation => 20% des achats hors éco-part
- Si CA mise en marché = 2 M€ => CA hors écopart : 20% => soit CA assiette de la déclaration : 400 K€

### ► Possibilité de procéder à une unique déclaration annuelle

- Métallerie et serrurerie : forfait de 30€/an
- Autres secteurs (menuiseries...) : en % du CA Mise en marché

Chiffre d'affaires de l'activité bâtiment compris entre 100K€ et 1000K€ Déclaration au choix			CA < 100K€
Activités	Pourcentage de la production vendue	Au réel sur les volumes d'achats	Forfait annuel
Métallerie & Serrurerie	Forfait : 30 €		30 €
Couverture	0,03%	Voir barème par matériau	30 €
Cloison & Isolation	0,03%		30 €
Charpente Parquets / Sols Menuiserie intérieures & extérieures	0,04%		30 €
Électricité / Plomberie / Chauffage	0,03%		30 €
Peinture / Revêtement mural / Traitement de surface	0,06%		30 €
Autres corps de métier (maçonnerie, terrassment, carrelage)	0,03%		30 €

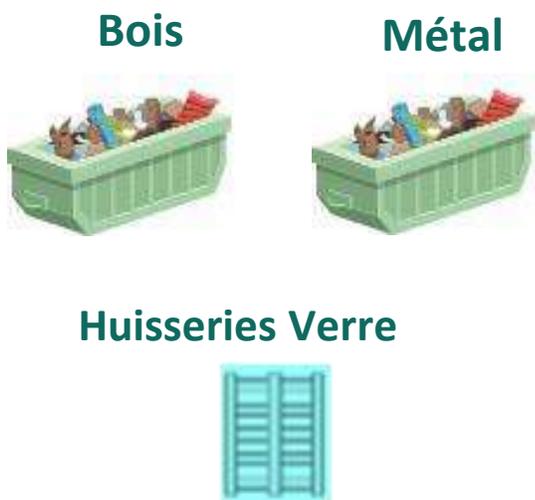


## La reprise et le recyclage des déchets

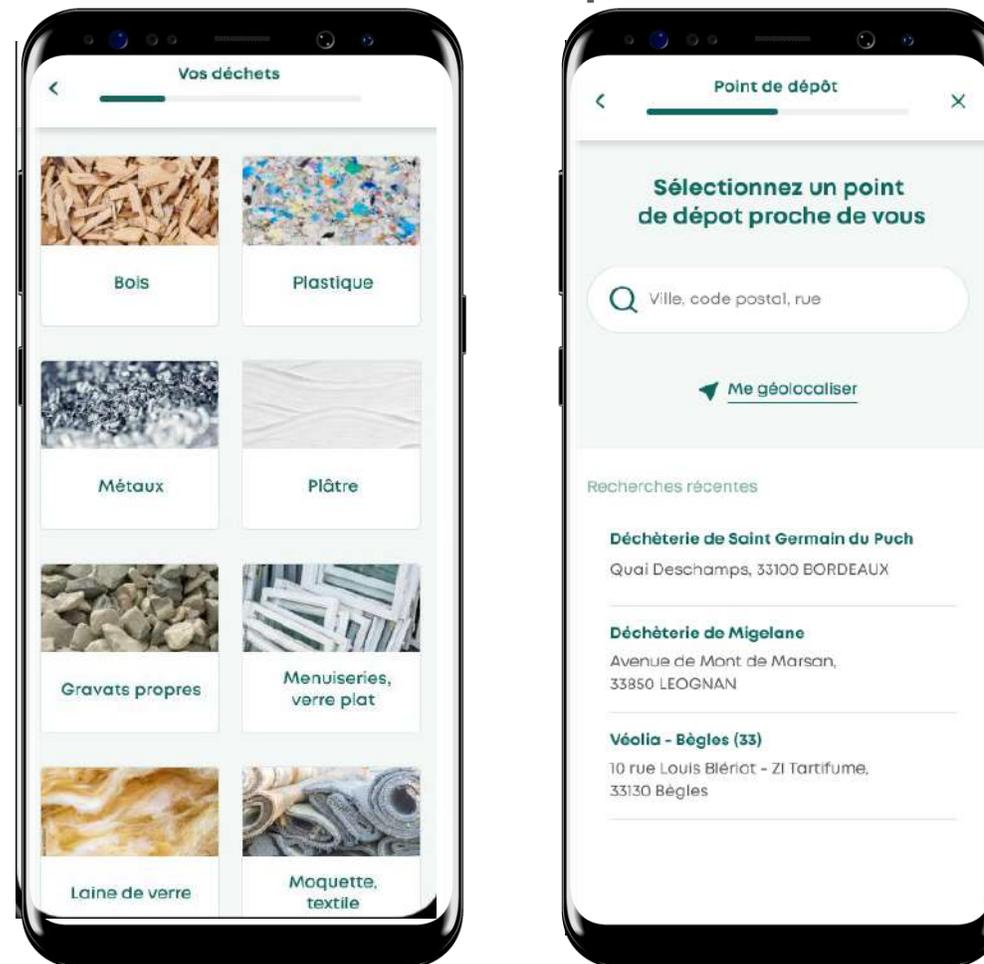
### Trouver le point de collecte le plus proche pour les déchets de chantier

La collecte sur les chantiers ou en atelier

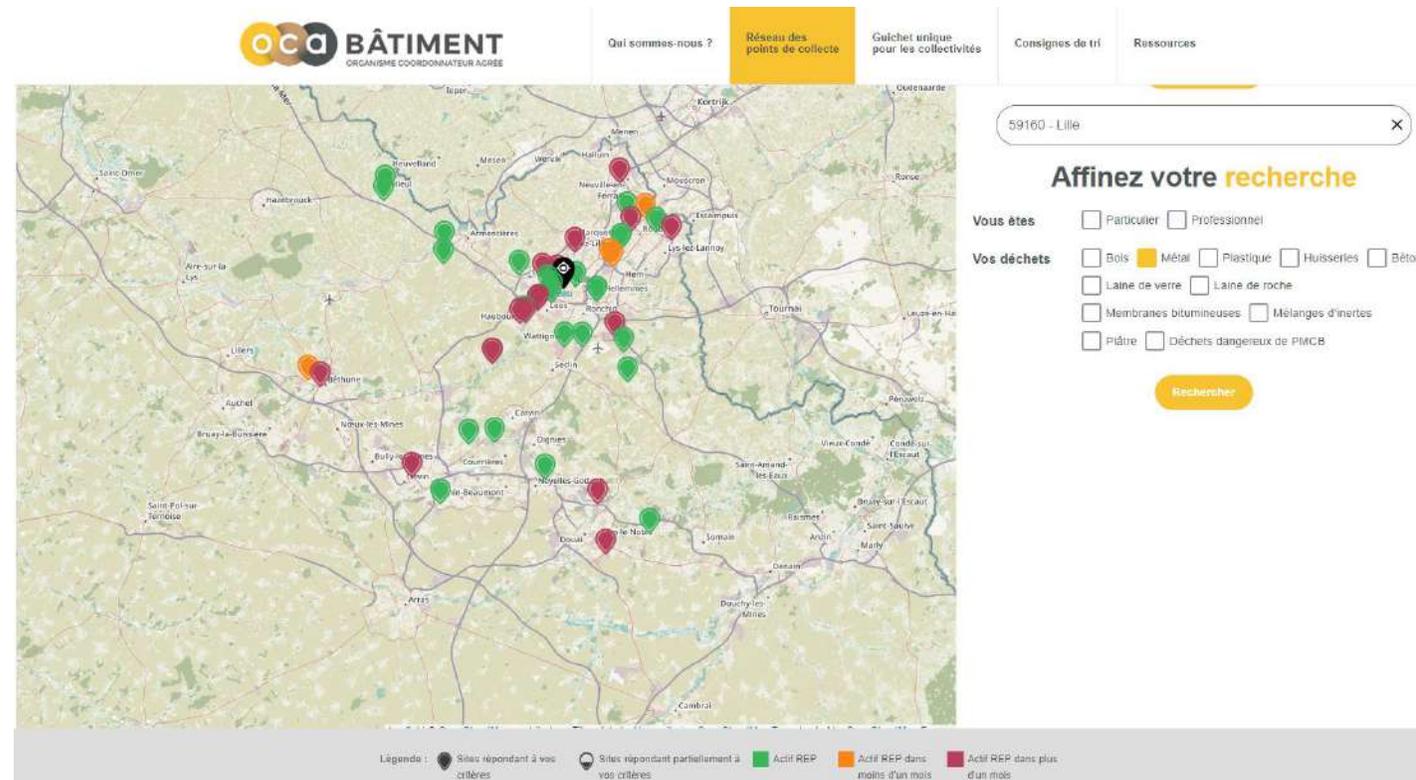
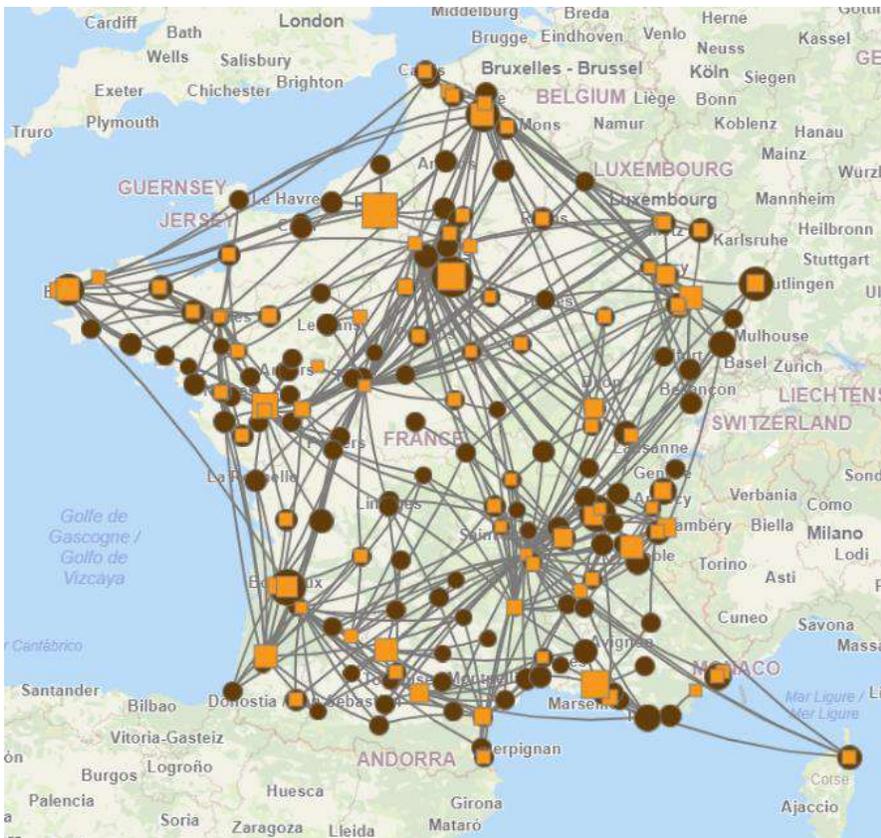
*En expérimentation en 2023 et en déploiement en 2024 : équipement ponctuel des chantiers ou équipement pérenne ou ponctuel des dépôts / ateliers*



La collecte dans le négoce et dans les déchèteries professionnelles



## Et le recyclage ?



<https://oca-batiment.org/>

1 centre de tri tous les **30 kms**  
1 centre de préparation tous les **77 kms**

## Améliorer la collecte des huisseries pour mieux les recycler

### LA PROBLÉMATIQUE

Aujourd'hui le grappinage des huisseries ne permet pas de valoriser la fraction verre en verrerie industrielle pour vitrage (verre float).



### NOUS CHERCHONS DES SOLUTIONS...

pour améliorer la séparation des constituants d'une huisserie et valoriser au mieux ces constituants dont le verre. De nouvelles organisations à mettre en place et de nouveaux matériels/techniques à développer.

### PROCESSUS DE SÉPARATION



# Les atouts de l'offre Ecomaison



## Simplicité - 3 filières 1 interlocuteur

**Déclarations simplifiées** : un seul portail pour les filières REP

**Opérationnel simplifié** : 1 interlocuteur, des contenants de reprise multi produits

**R&D mutualisée** : minimum de coût, maximum d'impact

## Expertise - 10 ans de savoir faire

**Expertise de maîtrise des coûts** : Un barème d'éco-participation simple et un tarif maîtrisé

**Présence nationale** : 8500 adhérents, 5800 points de collecte, 600 partenaires industriels

**Projets R&D matériaux** : 15 projets en cours, 1ère mondiale de recyclage chimique des mousses de matelas

## Professionalisme

**Une Responsable Grands Comptes Artisans dédiée** : Laura Guillambert

**Une équipe technique** engagée pour accompagner la R&D

Des collaborateurs **engagés** dans l'activité pour accompagner les entreprises et artisans adhérents

**Objectif** : satisfaction client



## Besoin d'aide ?



Contactez-nous (appel gratuit)  
**0 801 908 108**



Ecrivez-nous à  
[contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)

Retrouvez toutes nos actualités  
sur notre site web et nos réseaux sociaux

[ecomaison.com](http://ecomaison.com)

